

JEUNES IMMIGRÉS ET JEUNES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS

Une première insertion sur le marché du travail plus difficile, en particulier pour ceux qui résident en Zus

Selon l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) menée en 2008, les jeunes âgés de 18 à 29 ans immigrés ou descendants d'immigrés rencontrent à la fin de leurs études plus de difficultés d'insertion professionnelle que les autres jeunes. Après être sortis de l'école, ils sont en effet moins souvent en emploi durable (au moins un an en continu) et connaissent plus souvent des alternances de situations d'emploi, de chômage et d'inactivité que les jeunes non issus de l'immigration. Lorsque les jeunes résident en Zus ces difficultés d'insertion sont accentuées. L'inactivité durable (au moins un an en continu) des jeunes concerne davantage les femmes, en particulier les femmes immigrées et les résidentes des Zus.

Les jeunes en Zus déclarent plus fréquemment avoir subi au cours des cinq dernières années précédant l'enquête des discriminations liées à l'emploi, qu'il s'agisse d'un refus injuste d'un emploi, d'un refus injuste de promotion ou d'un licenciement injuste. Indépendamment du lieu de résidence, le fait d'être d'origine immigrée ou descendant d'immigré accroît le sentiment d'avoir subi une discrimination liée à l'emploi. Mais le fait d'habiter en Zus augmente aussi ce sentiment.

En 2008, sur une population de l'ordre de 9 millions de personnes âgées de 18 à 29 ans résidant en France métropolitaine, 670 000 (soit 7 %) sont des jeunes immigrés (nés à l'étranger de parents étrangers), 1 420 000 (soit 16 %) sont des descendants d'immigrés (nés en France et ayant au moins un parent immigré), et 6 900 000 (soit 77 %) ne sont ni immigrés ni descendants d'immigrés (dits « jeunes non issus de l'immigration »), (encadré 1). Un peu moins de la moitié des jeunes immigrés sont venus en France après leur 16^e anniversaire, et 36 % au plus tard à 10 ans (tableau 1). 42 % sont entrés sur le territoire au titre du regroupement familial (33 %) ou en tant que conjoints de Français (9 %) ; un quart ont obtenu un titre de séjour en tant qu'étudiants (20 %) ou travailleurs (6 %). 22 % des jeunes immigrés sont encore en études. Parmi les jeunes immigrés qui ne sont plus en études, 50 % ont achevé leurs études en France, 49 % les ont achevées à l'étranger et 1 % ont déclaré ne pas avoir suivi d'études ou les avoir arrêtées très tôt.

Les jeunes immigrés ont un niveau d'études globalement moins élevé, avec cependant une part importante de très diplômés

Les jeunes immigrés ont globalement des parcours scolaires plus courts et un niveau d'études moins élevé que les jeunes descendants d'immigrés ou les jeunes

non issus de l'immigration (tableau 2). Parmi ceux qui ont achevé leurs études, plus de la moitié des jeunes immigrés (55 %) ont au plus un CAP-BEP (contre 47 % pour les jeunes descendants d'immigrés, et 41 % pour les jeunes non issus de l'immigration), et près d'un quart sont sans diplôme à la fin de leur scolarité (contre 13 % pour les jeunes descendants d'immigrés et 7 % pour les jeunes non issus de l'immigration). Ce plus faible niveau de diplôme des jeunes immigrés ne s'explique pas par le fait qu'ils seraient plus jeunes et plus nombreux à poursuivre leurs études : ils sont au contraire un peu plus âgés en moyenne et seuls 22 % sont encore en études, soit un pourcentage équivalent à celui des jeunes non issus de l'immigration ; 26 % des jeunes descendants d'immigrés âgés de 18 à 29 ans sont quant à eux encore en études. Par ailleurs, une part relativement élevée de jeunes immigrés sont très diplômés (18 % ont un diplôme équivalent ou supérieur à bac+3, contre 17 % des jeunes non issus de l'immigration et 16 % des jeunes descendants), en lien avec l'immigration de jeunes étudiants.

Les jeunes immigrés et les jeunes descendants d'immigrés ont des parcours d'insertion sur le marché du travail plus difficiles que ceux non issus de l'immigration

Dans l'enquête TeO, il était demandé aux personnes enquêtées de préciser leur trajectoire professionnelle depuis la fin de leurs études

Tableau 1 • Répartition des jeunes immigrés âgés de 18 à 29 ans selon l'âge d'arrivée en France métropolitaine et le type de titre de séjour obtenu

En %

Âge d'arrivée en France	
Arrivée avant 11 ans	35,8
Arrivée entre 11 et 16 ans.....	15,9
Arrivée après 16 ans.....	48,2
Total.....	100,0
Type de titre de séjour	
Regroupement familial	32,7
Conjoint de Français.....	9,1
Étudiant.....	19,6
Réfugié ou membre d'une famille de réfugiés.....	7,0
Travailleur.....	6,1
Autre titre.....	8,3
Dispense de titre.....	8,8
Demarches en cours.....	1,9
Ne sait pas.....	5,7
Pas de réponse.....	0,8
Total.....	100,0
A terminé ses études en France*	49,9

* Part des jeunes immigrés ayant terminé leurs études en France métropolitaine parmi les jeunes immigrés qui ont achevé leurs études.

Lecture : 35,8 % des immigrés résidant en France métropolitaine sont arrivés en France au plus tard avant l'âge de 11 ans.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; France métropolitaine.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

initiales. Pour cela, elles devaient notamment mentionner chaque période d'emploi (salarié ou indépendant), de chômage, de reprise d'études (y compris stage non rémunéré) et d'inactivité ainsi que la durée passée dans chacune de ces situations. En moyenne en 2008, les jeunes immigrés de 18 à 29 ans interrogés ont achevé leurs études depuis 6,5 ans, les jeunes descendants d'immigrés depuis 4,3 ans, et les jeunes non issus de

Tableau 2 • Répartition par âge et par niveau de diplôme des jeunes âgés de 18 à 29 ans selon leur lien à la migration

En %

	Jeunes non issus de l'immigration	Jeunes descendants d'immigrés	Jeunes immigrés	Ensemble des jeunes
Hommes				
De 18 à 24 ans	58,5	62,9	47,4	58,5
De 25 à 29 ans.....	41,5	37,1	52,6	41,5
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Dont en cours d'études.....</i>	<i>22,5</i>	<i>23,8</i>	<i>20,4</i>	<i>22,6</i>
Répartition des jeunes hommes.....	77,3	16,0	6,7	100,0
Femmes				
De 18 à 24 ans	58,2	60,2	45,5	57,5
De 25 à 29 ans.....	41,8	39,8	54,5	42,5
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Dont en cours d'études.....</i>	<i>21,0</i>	<i>28,9</i>	<i>22,8</i>	<i>22,4</i>
Répartition des jeunes femmes.....	76,2	15,6	8,2	100,0
Hommes et femmes				
De 18 à 24 ans	58,4	61,6	46,3	58,0
De 25 à 29 ans.....	41,7	38,4	53,7	42,0
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Dont en cours d'études.....</i>	<i>21,8</i>	<i>26,3</i>	<i>21,7</i>	<i>22,5</i>
Répartition des jeunes de 18 à 29 ans.....	76,7	15,8	7,5	100,0
Niveau de diplôme obtenu des personnes ayant terminé leurs études				
Sans diplôme	7,4	13,2	23,5	9,5
CAP-BEP ou équivalent.....	33,9	33,9	31,5	33,7
Baccalauréat ou équivalent.....	23,5	23,1	20,5	23,2
Bac+2 ou équivalent.....	18,6	14,3	6,7	17,0
Bac+3 ou plus.....	16,7	15,5	17,8	16,6
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Définition : les jeunes non issus de l'immigration sont les jeunes qui ne sont ni immigrés, ni descendants d'immigrés.

Lecture : les hommes immigrés âgés de 18 à 29 ans représentent 6,7 % de l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 29 ans en 2008 et 20,4 % d'entre eux sont encore en études ; parmi les hommes immigrés et les femmes immigrées qui ne sont plus en études, 23,5 % n'ont aucun diplôme.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; France métropolitaine.



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

l'immigration depuis 4,6 ans (1). À partir de ces parcours, on peut alors reconstituer des périodes dites « durables » c'est-à-dire des périodes continues d'emploi, de chômage ou d'inactivité d'au moins un an, et des périodes dites d'« instabilité » au cours desquelles les jeunes alternent plusieurs de ces situations dont la durée est systématiquement inférieure à un an. De manière générale, la première insertion sur le marché du travail des immigrés et des descendants d'immigrés est plus difficile que celle des jeunes non issus de l'immigration (tableau 3). Alors que les personnes non issues de l'immigration ont passé depuis la fin de leurs études près de 77 % de leur temps en emploi de façon continue pendant au moins un an, ce n'est le cas que de 68 % des descendants d'immigrés et de 69 % des immigrés. Inversement, immigrés et descendants d'immigrés ont en moyenne connu des périodes de chômage durable un peu plus importantes que les jeunes non issus de l'immigration et les immigrés ont passé plus de temps en inactivité durable. Les situations d'instabilité sont quant à elles plus fréquentes pour les descendants d'immigrés (10 % du temps depuis la fin des études) que pour les jeunes immigrés (7 %) et les jeunes non issus de l'immigration (8 %).

Pour les jeunes résidant en Zus, l'insertion est encore plus difficile mais les écarts de trajectoires professionnelles liés à l'origine sont moindres

Les jeunes immigrés et descendants d'immigrés résident beaucoup plus fréquemment en zone urbaine sensible (Zus) (21 % et 19 %) que ceux non issus de l'immigration (4 %) (2). Les jeunes immigrés et les descendants d'immigrés représentent ainsi 57 % de la population des jeunes âgés de 18 à 29 ans résidant en Zus. Or quelle que soit l'origine, les trajectoires d'insertion des jeunes en Zus sont moins favorables que celles des jeunes résidant en dehors d'une Zus. Globalement, les

Tableau 3 • Temps passé en emploi durable, au chômage durable, en inactivité durable et en instabilité pour les jeunes âgés de 18 à 29 ans selon le lien à la migration et le lieu de résidence

	En %		
	Hors Zus	En Zus	Ensemble
Jeunes non issus de l'immigration			
Emploi durable.....	78,6	63,3	76,8
Chômage durable.....	8,9	14,3	9,6
Instabilité.....	8,0	12,1	8,5
Inactivité durable.....	4,4	10,3	5,1
Total.....	100,0	100,0	100,0
Jeunes descendants d'immigrés			
Emploi durable.....	71,3	56,8	68,2
Chômage durable.....	11,0	19,1	12,7
Instabilité.....	10,0	12,3	10,4
Inactivité durable.....	7,7	11,8	8,5
Total.....	100,0	100,0	100,0
Jeunes immigrés			
Emploi durable.....	72,3	59,3	69,1
Chômage durable.....	10,6	13,0	11,2
Instabilité.....	6,4	9,4	7,1
Inactivité durable.....	10,7	18,3	12,6
Total.....	100,0	100,0	100,0
Ensemble des jeunes de 18 à 29 ans			
Emploi durable.....	73,4	58,3	70,5
Chômage durable.....	10,4	17,4	11,7
Instabilité.....	9,0	11,8	9,6
Inactivité durable.....	7,1	12,6	8,2
Total.....	100,0	100,0	100,0

Définition : être en emploi, au chômage ou en inactivité durables signifie être en emploi, au chômage ou en inactivité sur une durée d'une année ou plus. L'instabilité est définie par l'alternance de périodes d'emploi et de chômage ou d'inactivité de moins d'une année.

Lecture : depuis la sortie du système scolaire, les descendants d'immigrés actifs résidant hors Zus ont passé 71,3 % de leur temps en emploi durant au moins un an, 11 % au chômage durant au moins un an, 7,7 % dans des périodes d'inactivité d'au moins un an et 10 % ont alterné des passages en emploi, au chômage ou en inactivité d'une durée inférieure à un an.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; France métropolitaine.

Pour les jeunes immigrés, le champ a été restreint à ceux ayant terminé leurs études en France.

jeunes de 18 à 29 ans résidant en Zus ont passé en moyenne 58 % du temps écoulé depuis la fin de leurs études initiales en emploi durable, contre 73 % pour les jeunes résidant hors Zus (tableau 3). Corrélativement, les jeunes en Zus ont passé plus de temps en chômage durable (17 % du temps écoulé depuis la fin de leurs études initiales) que les jeunes hors Zus (10 %). Pour des jeunes de même origine, les écarts de durée passée en emploi durable selon le fait de résider ou non en Zus sont du même ordre de grandeur (13 à 15 points), (tableaux 3 et 4). Les difficultés d'insertion des jeunes immigrés et descendants

Tableau 4 • Écarts selon le lien à la migration et le lieu de résidence, pour différents indicateurs d'insertion sur le marché du travail

	Écart par rapport aux jeunes non issus de l'immigration				Écart en Zus par rapport à hors Zus			
	Hors Zus		En Zus		Non issus de l'immigration	Descendants d'immigrés	Immigrés	Ensemble
	Descendants d'immigrés	Immigrés	Descendants d'immigrés	Immigrés				
Emploi durable.....	-7,4	-6,3	-6,5	-4,0	-15,3	-14,4	-13,0	-15,1
Chômage durable.....	2,1	1,6	4,8	-1,3	5,4	8,1	2,4	7,0
Instabilité.....	2,1	-1,6	0,2	-2,7	4,1	2,2	3,0	2,8
Inactivité durable.....	3,3	2,3	1,5	8,1	5,8	4,1	7,6	5,5

Définition : être en emploi, au chômage ou en inactivité durables signifie être en emploi, au chômage ou en inactivité sur une durée d'une année ou plus. L'instabilité est définie par l'alternance de périodes d'emploi et de chômage ou d'inactivité de moins d'une année.

Lecture : après la sortie du système scolaire, la part de temps passé en emploi durable par les jeunes actifs immigrés hors Zus est inférieure de 6,3 points à celui des jeunes non issus de l'immigration résidant hors Zus ; celle de temps passé en emploi durable après la sortie du système scolaire par les jeunes descendants immigrés actifs en Zus est inférieure de 14,4 points à celle des jeunes descendants d'immigrés actifs hors Zus.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ayant eu un parcours sur le marché du travail ; sont donc exclus tous les individus encore en études ; pour les jeunes immigrés, le champ a été restreint à ceux ayant terminé leurs études en France métropolitaine.



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

(1) Ces différences de durée d'observation peuvent affecter les pourcentages de temps depuis la fin des études passées en emploi, au chômage, ou en inactivité. En particulier, toutes choses étant égales par ailleurs, les jeunes s'insérant sur le marché du travail passent généralement une part plus importante de leur temps en emploi trois ou quatre ans après la fin de leurs études initiales que l'année qui suit cette fin d'études.

(2) La résidence en Zus ou hors Zus est observée à la date de l'enquête. Dans la mesure où la décision de déménager peut résulter du fait d'avoir obtenu un emploi, ces pourcentages diffèrent de ceux que l'on obtiendrait en considérant le fait de résider en Zus ou hors Zus à la fin des études initiales (cette information n'est pas présente dans l'enquête TeO).



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

Tableau 5 • Niveau de diplôme et part des jeunes âgés de 18 à 29 ans encore en études selon le lieu de résidence et le lien à la migration

En %



	Hors Zus				En Zus			
	Non issus de l'immigration	Descendants d'immigrés	Immigrés	Ensemble des jeunes	Non issus de l'immigration	Descendants d'immigrés	Immigrés	Ensemble des jeunes
Niveau de diplôme obtenu								
Sans diplôme	7,0	12,1	20,8	8,6	15,6	17,7	32,8	19,9
CAP-BEP ou équivalent.....	33,9	32,7	29,3	33,4	34,1	39,2	39,3	36,9
Baccalauréat ou équivalent.....	23,4	22,9	21,8	23,2	24,2	24,1	15,9	22,4
Bac+2 ou équivalent.....	18,5	15,1	7,5	17,3	21,8	11,1	3,9	14,5
Bac+3 ou plus	17,3	17,2	20,6	17,5	4,3	8,0	8,1	6,3
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Encore en études.....	23,0	26,6	22,2	22,8	17,1	25,3	13,3	18,5
Part en % de la population des jeunes	79,6	14,0	6,3	100,0	20,5	36,8	42,7	100,0

Lecture : en 2008, 20,8 % des jeunes immigrés hors Zus sont sans diplôme contre 32,8 % pour les jeunes immigrés en Zus.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ayant eu un parcours sur le marché du travail ; sont donc exclus tous les individus encore en études ; pour les jeunes immigrés, le champ a été restreint à ceux ayant terminé leurs études en France métropolitaine.

d'immigrés sont donc accentuées lorsqu'ils résident en zone urbaine sensible : les jeunes immigrés des Zus n'ont passé en moyenne que 59 % du temps depuis la fin de leurs études en emploi durable et les jeunes descendants d'immigrés, 57 %.

Les écarts de trajectoires d'insertion selon le lieu de résidence sont plus importants que ceux que l'on observe entre les jeunes de différentes origines. S'agissant du temps passé en emploi durable depuis la fin des études, les écarts entre Zus et hors Zus atteignent 13 à 15 points selon les origines ; ils sont de 7 points entre les jeunes non issus de l'immigration et les descendants d'immigrés (respectivement 6 points entre les jeunes non issus de l'immigration et les immigrés) hors Zus, et de 6 points (respectivement 4) en Zus.

À caractéristiques comparables, le fait de résider en Zus a un effet sur l'insertion sur le marché du travail mais moins que le niveau de diplôme ou l'ancienneté de sortie du système scolaire

Ces données descriptives sont corroborées par une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Une telle analyse est nécessaire pour isoler l'effet des différentes caractéristiques des jeunes sur leur situation sur le marché du travail. En effet, plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer les différences de trajectoires d'insertion selon l'origine, en particulier le niveau d'éducation plus faible des descendants d'immigrés et des immigrés, ainsi que des difficultés plus importantes d'accès à un emploi durable par une moindre mobilisation de leurs propres réseaux et l'existence de discriminations liées à l'origine. De même, les difficultés d'insertion des jeunes en Zus sur le marché du travail peuvent être liées pour partie à certaines de leurs caractéristiques socio-démographiques propres.

Le niveau de formation initiale des jeunes de Zus est ainsi moins élevé que celui des jeunes hors Zus. La part des jeunes ayant au plus un CAP ou un BEP est bien plus élevée en Zus (57 %, contre 42 % hors Zus), (tableau 5). Cet écart s'observe à la fois pour les jeunes immigrés (72 % contre 50 % hors Zus), les jeunes descendants d'immigrés (57 % contre 45 %) et les jeunes non issus de l'immigration (50 % contre 41 %). Même si les jeunes de 18 à 29 ans en Zus sont en moyenne plus jeunes que ceux résidant hors Zus (24 ans contre 25 ans en hors Zus), ils sont moins nombreux à être encore en études (19 % contre 23 % hors Zus) (3). Plus spécifiquement, comparés aux jeunes immigrés résidant hors Zus, les jeunes immigrés résidant en Zus sont 2 fois moins nombreux à avoir un titre de séjour « étudiants » ou « travailleurs » (14 % contre 29 %) ; ils sont à l'inverse plus souvent entrés dans le cadre du regroupement familial (47 % contre 29 %) ou comme conjoints de Français (13 % contre 8 %).

Une analyse à caractéristiques sociodémographiques observables comparables confirme l'effet du lieu de résidence et de l'origine sur les situations sur le marché du travail. « Toutes choses égales par ailleurs », notamment à niveau de diplôme et origine comparables, un jeune en Zus a une probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage inférieure de 36 % à celle d'un jeune hors Zus (tableau 6). À lieu de résidence et autres caractéristiques sociodémographiques comparables, l'insertion sur le marché du travail des jeunes immigrés et descendants d'immigrés reste également plus difficile que celle des jeunes non issus de l'immigration : « toutes choses égales par ailleurs », ces deux populations ont, au moment de l'enquête, une probabilité moindre d'être en emploi que les jeunes non issus de l'immigration (-18 % pour les jeunes descendants d'immigrés, -15 % pour les jeunes immigrés). Ainsi, de manière générale, la première insertion des descendants d'immigrés et des immigrés sur le marché du travail est difficile. De plus, indépendamment du lien à la migration, le fait de résider

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

(3) Ces écarts proviennent des différences de parcours entre les jeunes en Zus à 18 ans et les jeunes hors Zus à cet âge, mais peuvent également résulter des mobilités au cours des années qui suivent (un certain nombre de jeunes pouvant notamment déménager pour suivre des études supérieures).

Tableau 6 • Probabilité* d'être en emploi plutôt qu'au chômage au moment de l'enquête pour les jeunes âgés de 18 à 29 ans

	Répartition de l'échantillon (en %)	Rapport de chances d'être en emploi plutôt qu'au chômage	Probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage à caractéristiques comparables
Zone d'habitation			
Hors Zus.....	92,10	ref.	ref.
En Zus.....	7,90	0,42	0,64
Sexe			
Homme.....	50,60	ref.	ref.
Femme.....	49,40	0,77	0,82
Origine géographique			
Jeunes non issus de l'immigration.....	79,90	ref.	ref.
Jeunes descendants d'immigrés.....	15,40	0,77	0,82
Jeunes immigrés.....	4,70	0,73	0,85
Diplôme			
Sans diplôme.....	8,60	0,42	0,54
CAP, BEP ou équivalent.....	34,20	ref.	ref.
Baccalauréat.....	23,50	1,54	1,82
Bac+2.....	17,70	3,00	3,20
Bac+3 ou plus.....	15,90	2,10	3,30
Âge			
De 18 à 24 ans.....	43,60	ref.	ref.
De 25 à 29 ans.....	56,40	2,10	1,12 **
Sortie de l'école depuis			
3 ans ou moins.....	32,30	ref.	ref.
4 à 5 ans.....	21,20	1,64	1,89
6 ans ou plus.....	46,50	1,05	2,00
Présence d'enfant(s)			
Aucun enfant.....	76,90	ref.	ref.
Au moins un enfant.....	23,10	1,20	1,23
Mère inactive***			
Mère active.....	17,20	ref.	ref.
Mère inactive.....	82,80	1,21	1,33
Profession du père			
Père cadre ou profession intermédiaire.....	41,70	ref.	ref.
Père ouvrier ou employé.....	58,30	0,95	0,85
Situation maritale			
Vivant seul(e) ou divorcé(e).....	86,20	ref.	ref.
Marié(e) ou vivant en couple.....	13,80	3,30	1,68



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

* Les coefficients estimés sont issus d'une régression sur des valeurs explicatives sur le fait d'être au moment de l'enquête en emploi par un modèle logistique. La référence du modèle est un homme de 18-24 ans non issu de l'immigration, sorti de l'école depuis trois ans ou moins, résidant hors Zus, vivant en couple ou marié, sans enfant, ayant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat, un père ouvrier ou employé et une mère n'ayant pas travaillé.

** Non significatif au seuil de 10 %.

*** La mère ne travaillait pas ou n'a jamais travaillé lorsque la personne enquêtée avait 15 ans. La profession du père est aussi demandée à l'individu quand il avait 15 ans.

Lecture : en Zus, les jeunes ont une probabilité d'être en emploi plutôt que d'être au chômage de 36 % inférieure (1-0,64) à celle d'un jeune habitant hors Zus présentant les mêmes caractéristiques (origine géographique, âge, niveau de diplôme, profession du père etc.).

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; pour les jeunes immigrés, le champ a été restreint à ceux ayant terminé leurs études en France métropolitaine.

en Zus est aussi corrélé avec une insertion sur le marché du travail plus complexe et cet effet est plus important que celui de l'origine.

L'effet prédominant sur les parcours professionnels reste cependant le niveau de diplôme : les autres caractéristiques observables étant identiques, un jeune titulaire d'un diplôme de niveau au moins égal à bac+2 a une probabilité 3,2 fois plus élevée d'être en emploi qu'un jeune titulaire d'un CAP ou BEP, un jeune sans diplôme une probabilité inférieure de 46 %. Les jeunes femmes ont, « toutes choses égales par ailleurs », une probabilité moindre d'être en emploi (-18 %) que les jeunes hommes. À ancienneté sur le marché du travail donnée, les effets de l'âge ne sont en revanche pas marqués : les jeunes âgés de 25 à 29 ans ont une même probabilité d'être en emploi que les jeunes âgés de 18 à 24 ans. En effet, plus que l'âge, c'est le temps écoulé depuis la sortie du système scolaire qui détermine les chances d'être en emploi : la probabilité d'être en emploi pour les individus ayant au moins quatre années

d'ancienneté de sortie du système scolaire est pratiquement le double de celle des individus ayant quitté l'école depuis trois ans ou moins. L'origine sociale des individus joue aussi sur le fait d'être en emploi (-15 % si le père est ouvrier ou employé), tout comme le fait d'avoir eu une mère active (+33 %).

Les jeunes femmes immigrées et celles résidant en Zus sont plus souvent inactives

Qu'elles résident en Zus ou hors Zus, les jeunes femmes immigrées ont passé plus de temps en inactivité que les descendantes d'immigrés ou que les jeunes femmes non issues de l'immigration (tableau 7). Au moment de l'enquête, les jeunes femmes immigrées ont passé en moyenne 20 % du temps écoulé depuis la fin de leurs études en inactivité durable (au moins un an) contre 13 %

pour les descendantes d'immigrés et 8 % pour les femmes non issues de l'immigration. En Zus, le temps passé en inactivité durable par les femmes (20 %) est en moyenne plus élevé que celui des femmes résidant hors Zus (11 %). À nouveau, les effets de l'origine et du lieu de résidence se cumulent : les femmes immigrées résidant en Zus ont passé en moyenne 31 % du temps depuis la sortie du système scolaire en inactivité durable, contre 18 % pour les descendantes d'immigrés et 16 % pour les femmes non issues de l'immigration. La participation des femmes au marché du travail reste toutefois marquée par des mouvements d'entrées et de retraits : seulement 3,8 % des femmes résidant en dehors des Zus et 9,4 % de celles résidant en Zus n'ont connu que l'inactivité durable depuis la sortie du système scolaire.

Ces écarts peuvent s'expliquer en partie par des niveaux de formation ou des situations matrimoniales différents : 72 % des femmes immigrées en Zus ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (dont 33 % sont sans diplôme) contre 57 % pour les descendantes d'immigrés (dont 18 % sans diplôme) et 50 % pour les femmes non issues de l'immigration (dont 16 % sont sans diplôme). Les femmes immigrées résidant en Zus sont les moins diplômées et les individus les moins diplômés se retirent davantage du marché du travail. Même lorsqu'elles ont achevé leurs études en France, les jeunes femmes immigrées sont aussi plus nombreuses à vivre en couple (36 %) que les autres femmes (32 % pour les descendants d'immigrés et 21 % pour les femmes non issues de l'immigration) et ont en moyenne plus d'enfants, autre facteur susceptible de réduire l'activité féminine. Lorsqu'elles habitent en Zus, le fait de vivre en couple concerne 41 % des jeunes femmes immigrées et 40 % des jeunes descendantes d'immigrés contre 15 % des jeunes femmes non issues de l'immigration.

Un sentiment accru de discrimination dans l'emploi pour les personnes résidant en Zus

14 % des jeunes âgés de 18 à 29 ans en 2008 (toutes origines confondues) ont déclaré avoir subi une discrimination liée à l'emploi au cours des cinq dernières années (tableau 8), qu'il s'agisse d'un refus injuste d'un emploi, d'un refus injuste de promotion ou d'un licenciement injuste. Ce pourcentage est plus élevé pour les jeunes femmes (16 %) que pour les jeunes hommes (12 %). Indépendamment du lieu de résidence, le fait d'être d'origine immigrée ou descendant d'immigré accroît le sentiment d'avoir subi une discrimination liée à l'emploi. En effet, 18 % des jeunes immigrés et 20 % des jeunes descendants d'immigrés ont déclaré avoir subi une discrimination liée à l'emploi au cours des cinq dernières années, contre 12 % des jeunes non issus de l'immigration.

Tableau 7 • Temps passé en emploi durable, au chômage durable, en inactivité durable et en instabilité des jeunes femmes âgées de 18 à 29 ans selon le lien à la migration et le lieu de résidence

	En %		
	Hors Zus	En Zus	Ensemble
Jeunes femmes non issues de l'immigration			
Emploi durable.....	76,9	62,6	75,4
Chômage durable.....	8,8	10,9	9,0
Instabilité.....	7,8	10,1	8,0
Inactivité durable.....	6,5	16,4	7,6
Total.....	100,0	100,0	100,0
Jeunes femmes descendantes d'immigrés			
Emploi durable.....	67,3	52,2	64,0
Chômage durable.....	10,9	20,2	12,9
Instabilité.....	10,3	9,5	10,1
Inactivité durable.....	11,5	18,0	12,9
Total.....	100,0	100,0	100,0
Jeunes femmes immigrées			
Emploi durable.....	66,2	49,7	61,9
Chômage durable.....	12,8	12,9	12,8
Instabilité.....	4,1	6,8	4,8
Inactivité durable.....	16,9	30,6	20,5
Total.....	100,0	100,0	100,0
Ensemble des jeunes femmes de 18 à 29 ans			
Emploi durable.....	69,8	53,3	66,6
Chômage durable.....	10,5	17,6	11,9
Instabilité.....	8,8	9,1	8,9
Inactivité durable.....	10,8	19,9	12,6
Total.....	100,0	100,0	100,0

Définition : être en emploi, au chômage ou en inactivité durables signifie être en emploi, au chômage ou en inactivité sur une durée d'une année ou plus. L'instabilité est définie par l'alternance de périodes d'emploi et de chômage ou d'inactivité de moins d'une année.

Lecture : après la sortie du système scolaire, le temps passé en emploi durable pour les descendantes d'immigrés actives résidant hors Zus était de 67,3 % et de 52,2 % pour les descendantes d'immigrés résidant en Zus.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; pour les jeunes femmes immigrées, le champ a été restreint à celles ayant terminé leurs études en France métropolitaine.

Tableau 8 • Part des jeunes âgés de 18 à 29 ans ayant déclaré avoir subi au cours des cinq dernières années une discrimination dans l'emploi (refus injuste d'emploi, refus injuste de promotion ou licenciement injuste) selon le lien à la migration et le lieu de résidence

	En %		
	Hors Zus	En Zus	Ensemble
Hommes			
Immigrés.....	18,4	22,3	19,2
Descendants d'immigrés.....	20,4	26,5	21,4
Non issus de l'immigration.....	9,4	10,0 *	9,5
Ensemble.....	11,5	18,4	12,0
Femmes			
Immigrées.....	17,0	13,8	16,4
Descendantes d'immigrés.....	16,8	25,6	18,5
Non issues de l'immigration.....	15,5	14,7 *	15,4
Ensemble.....	15,9	18,4	16,0
Hommes et femmes			
Immigrés.....	17,7	17,5	17,6
Descendants d'immigrés.....	18,6	26,1	20,0
Non issus de l'immigration.....	12,3	12,4 *	12,4
Ensemble.....	13,6	18,4	14,0

* Non significatif.

Lecture : hors Zus, 18,4 % des jeunes hommes immigrés ont répondu avoir subi au cours des cinq dernières années une discrimination dans l'emploi (refus injuste d'emploi, refus injuste de promotion ou licenciement injuste).

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; France métropolitaine.

Le fait d'habiter en Zus augmente aussi le sentiment d'avoir subi une discrimination liée à l'emploi. Il concerne 18 % des jeunes en Zus contre 14 % des jeunes hors Zus. Les jeunes issus de l'immigration, immigrés ou descendants, qui résident en Zus, sont particulièrement nombreux à déclarer une discrimination liée à l'emploi, notamment les jeunes descendants d'immigrés : en Zus, 26 % des fils et des filles d'immigrés et



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

Tableau 9 • Principaux motifs déclarés des traitements inégaux ou des discriminations subis au cours des cinq dernières années par les jeunes âgés de 18 à 29 ans selon le lien à la migration et le lieu de résidence

En %



	Hors Zus				Zus				Ensemble			
	Origine	Quartier	Couleur de peau	% ayant déclaré un traitement inégalitaire	Origine	Quartier	Couleur de peau	% ayant déclaré un traitement inégalitaire	Origine	Quartier	Couleur de peau	% ayant déclaré un traitement inégalitaire
Hommes												
Immigrés.....	23,5	4,5	11,9	34,3	22,7	5,0	16,4	36,2	23,3	4,6	12,8	34,5
Descendants d'immigrés.....	21,2	5,8	12,2	32,1	36,3	13,6	17,6	46,7	23,8	7,1	13,1	34,6
Jeunes non issus de l'immigration .	2,4	1,3	2,6	10,6	6,5	1,5	5,3	18,3*	2,6	1,3	2,7	11,0
Ensemble.....	6,3	2,1	4,5	15,0	20,9	6,7	12,1	32,7	7,4	2,5	5,1	16,3
Femmes												
Immigrées.....	20,1	2,1	11,6	30,6	14,3	1,4	5,8	21,5	18,8	1,9	10,3	28,7
Descendantes d'immigrés.....	15,3	2,0	6,7	23,6	23,8	8,4	8,9	33,8	16,9	3,2	7,1	25,5
Jeunes non issues de l'immigration	2,3	0,5	1,4	14,6	0,5	0,7	6,7	7*	2,2	0,5	1,6	14,2
Ensemble.....	5,3	0,8	2,8	16,9	11,9	3,6	7,3	19,8	5,9	1,1	3,2	17,2
Hommes et femmes												
Immigrés.....	21,6	3,2	11,7	32,2	17,8	2,9	10,2	27,8	20,8	3,1	11,4	31,3
Descendants d'immigrés.....	18,3	4,0	9,5	27,9	29,7	10,9	13,0	39,9	20,4	5,2	10,2	30,1
Jeunes non issus de l'immigration .	2,4	0,9	2,0	12,6	3,3	1,1	6,0	12,2	2,4	0,9	2,2	12,5
Ensemble.....	5,8	1,5	3,7	16,0	16,0	5,1	9,5	25,6	6,6	1,8	4,1	16,7

* Non significatif.

Deux questions étaient posées : « Au cours des cinq dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ? » Si oui, « D'après vous était-ce plutôt à cause de ... » suivie de 11 modalités : âge, sexe, état de santé, couleur de peau, vos origines ou votre nationalité, du lieu où vous vivez, de la réputation de votre quartier, de votre accent, etc.

Lecture : hors Zus, 34,3 % des jeunes hommes immigrés ont déclaré avoir subi un traitement inégalitaire ou une discrimination au cours des cinq dernières années; parmi eux, 23,5 % ont déclaré que le motif de ce traitement inégalitaire ou de cette discrimination était leur origine ou leur nationalité, 4,5 % le quartier où ils habitent et 11,9 % leur couleur de peau etc.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans en 2008 ; France métropolitaine.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines (2008) ; calculs Dares.

22 % des jeunes hommes immigrés ont déclaré avoir subi une discrimination liée à l'emploi. En revanche, les jeunes femmes immigrées en Zus sont moins nombreuses à déclarer une discrimination liée à l'emploi : 14 %, contre 17 % pour les femmes immigrées hors Zus et 26 % pour les descendantes d'immigrés en Zus.

Plus généralement, 17 % des jeunes âgés de 18 à 29 ans en 2008 ont déclaré avoir subi un traitement inégalitaire ou une discrimination au cours des cinq dernières années, qu'ils soient liés à l'emploi ou non (tableau 9). Ils sont 31 % parmi les jeunes immigrés et 30 % parmi les jeunes descendants d'immigrés, contre 13 % des jeunes non issus de l'immigration. Là encore, le fait d'habiter

en Zus augmente aussi ce sentiment : 26 % des jeunes en Zus sont concernés, contre 16 % des jeunes hors Zus.

Le lieu de résidence est toutefois peu cité comme motif de traitement inégalitaire ou de discrimination : lorsqu'ils ont subi un traitement inégalitaire ou une discrimination, les jeunes résidant en Zus citent d'abord l'origine (16 %), puis la couleur de peau (10 %) et ensuite leur quartier de résidence (5 %) comme principaux motifs (4). Si l'origine puis la couleur de peau sont aussi les motifs les plus fréquemment cités par les jeunes hommes descendants d'immigrés en Zus, ces derniers citent un peu plus souvent le quartier de résidence (14 %).

(4) Le motif n'est connu dans l'enquête TeO que pour les discriminations ressenties en général, il ne l'est pas pour les seules discriminations liées à l'emploi.

Mahrez OKBA (Dares).

L'ENQUÊTE TRAJECTOIRES ET ORIGINES

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) vise à décrire et analyser les conditions de vie ainsi que les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle vise aussi à mesurer l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus. Le champ de l'enquête est celui des individus nés entre 1948 et 1990 résidant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les descendants d'un immigré ou d'un parent né dans un Dom, le champ représentatif de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958. TeO a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes, avec l'objectif de mener des analyses fines sur les principales minorités ayant une expérience directe ou indirecte de la migration vers la France métropolitaine. Les immigrés et les personnes originaires des Dom ainsi que leurs descendants nés en France métropolitaine ont donc été surreprésentés, l'échantillon comprenant par ailleurs des individus représentatifs du reste de la population (des personnes nées françaises en France métropolitaine de parents eux-mêmes Français, mais également, par exemple, des rapatriés des anciennes colonies françaises ou leurs descendants).

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, leur vie familiale, de même qu'il investit la transmission des langues et de la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux ressources de la vie sociale (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. L'enquête est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par l'Insee.

Définition des différents groupes étudiés

Immigré : personne née étrangère à l'étranger, et résidant en France. Elle peut avoir la nationalité française si elle l'a acquise après avoir immigré, ou être restée de nationalité étrangère.

Descendant d'immigré : personne née en France et dont au moins un parent (père ou mère) est immigré. La très grande majorité des descendants d'immigrés sont de nationalité française.

Jeunes non issus de l'immigration : ensemble des personnes nées en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni descendantes de personne(s) immigrée(s). Ce groupe comprend aussi les Français nés à l'étranger et leurs descendants, ce qui inclut les rapatriés de l'empire colonial et leurs descendants nés en France métropolitaine. Il inclut aussi les Français originaires d'un Dom.

Pour en savoir plus

- [1] Beauchemin C., Hamel C., Simon P. et l'équipe de l'enquête TeO (2010), « Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population et Sociétés* n° 466, Ined, avril.
- [2] Borrel C., Lhommeau B. (2010), « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1287, mars.
- [3] Brinbaum Y., Guégnard C. (2011), « Parcours d'insertion et sentiment de discrimination des secondes générations en ZUS », in « Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles XVIII^{es} journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail Toulouse », *Relief CEREQ* n° 34, mai.
- [4] Couppié T., Gasquet C. (2011), « Les jeunes des ZUS inégalement pénalisés au moment de l'insertion », *Net.Doc* n° 79, Céreq, février.
- [5] Marpsat M., Laurent R. (1997), « Le chômage des jeunes est-il aggravé par l'appartenance à un quartier en difficulté ? », *Séminaire LASMAS*.
- [6] Ministère de la ville, Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (2011), *Rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles 2011*, 303 p., CIV, Paris.
- [7] Minni C., Okba M. (2014), « Emploi et chômage des descendants d'immigrés en 2012 », *Dares Analyses* n° 023, mars.